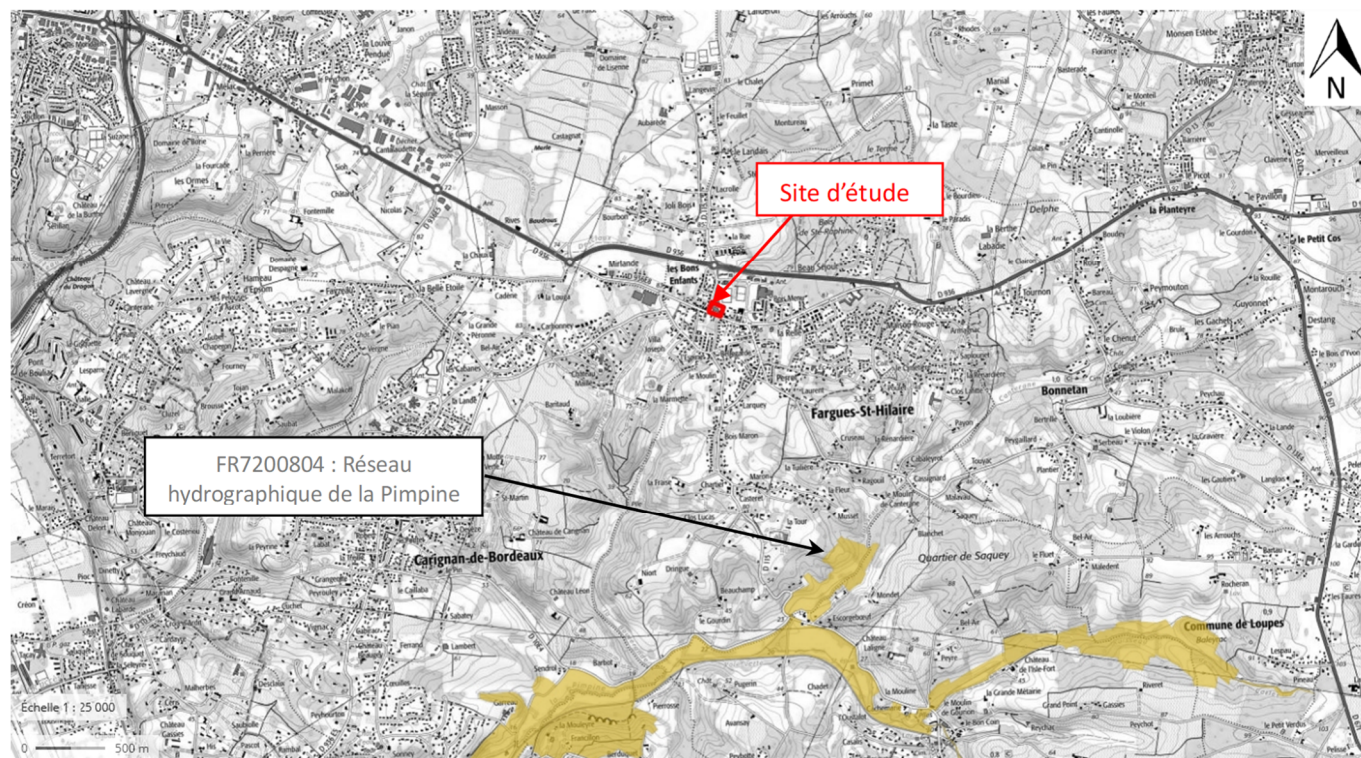


Annexe 6 – Plan de localisation des zones NATURA 2000 (et évaluation sommaire des incidences)

Le terrain d'étude n'est pas implanté sur le périmètre d'un site Natura 2000.



Le site NATURA 2000 le plus proche du terrain d'étude est localisé à environ 1900 m au Sud-Est. Il s'agit du Réseau hydrographique de la Pimpine.

Le site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine couvre une superficie de 347 hectares sur 7 communes de Gironde dont Fargues-Saint-Hilaire.

Il correspond au cours principal de la Pimpine, du Rauzé, une partie du Cante-Rane et du ruisseau de Carles. Les milieux les plus humides adjacents au cours d'eau ainsi que des pelouses sèches sur calcaire en bords de coteaux font également partie du site.

Ce site présente une mosaïque de milieux humides favorables notamment à la présence du Vison d'Europe et de la Loutre d'Europe.

Selon les données du FSD, 4 habitats d'intérêt communautaire, dont 1 prioritaires (en gras), ont été répertoriés sur le site.

Les habitats naturels recensés selon la terminologie de l'annexe I de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 sont les suivants :

Intitulé	Couverture (%)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (*sites d'orchidées remarquables)	2,92
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	0,58
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	8,65
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	16,21

Selon les données du FSD, le site accueille 18 espèces d'intérêt communautaire suivantes (recensés à l'annexe 2 de la directive Habitat, Faune, Flore) :

- **Des insectes** : Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Damier de la succise Lucane cerf-volant ou Ecrevisse à pattes blanches ;
- **Un reptile** : la Cistude d'Europe ;
- **Un amphibien** : le Triton crêté ;
- **Des mammifères** comme la Loutre d'Europe, le Vison d'Europe, et six chauves-souris : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein et le Grand Murin ;
- **Un poisson** : le Toxostome ;
- **Une plante** : l'Angélique des estuaires.

Le terrain d'étude ne présente pas de caractéristique similaire au site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine présenté précédemment.

Le terrain d'étude est occupé par des bâtiments d'habitation et d'activités au sein d'une zone urbaine de centre bourg.

Déjà artificialisé, il ne renferme aucun habitat d'intérêt communautaire recensé dans la zone Natura 2000 avec laquelle, compte tenu de la distance et de sa position, il ne présente pas de connexion hydrologique : il n'est pas localisé dans le bassin versant de la Pimpine.

Ainsi, les incidences des opérations d'aménagement sur le site seront nulles pour les habitats ou espèces rencontrées dans la zone Natura 2000 décrite :

- **Absence de destruction ou détérioration d'habitat ou habitat d'espèce ;**
- **Absence de destruction ou perturbation d'espèces ;**
- **Absence de perturbation d'espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation, etc.).**